

COMPTE RENDU DE CONSULTATION ÉCRITE

Cette consultation écrite remplace la procédure prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

TENUE DU 6 AVRIL 2021 AU 20 AVRIL 2021

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :

n° PP-2021-02, intitulé :

Amendement au règlement n° 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier les articles 3.2.8, 7.2.1, 16.1.1, 16.1.2 et l'annexe 3 « Grille des spécifications » de la zone « U-701 »

Résultat

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire n'y question relative au projet de règlement.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,
Ce 21 avril 2021



France Charlebois
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe